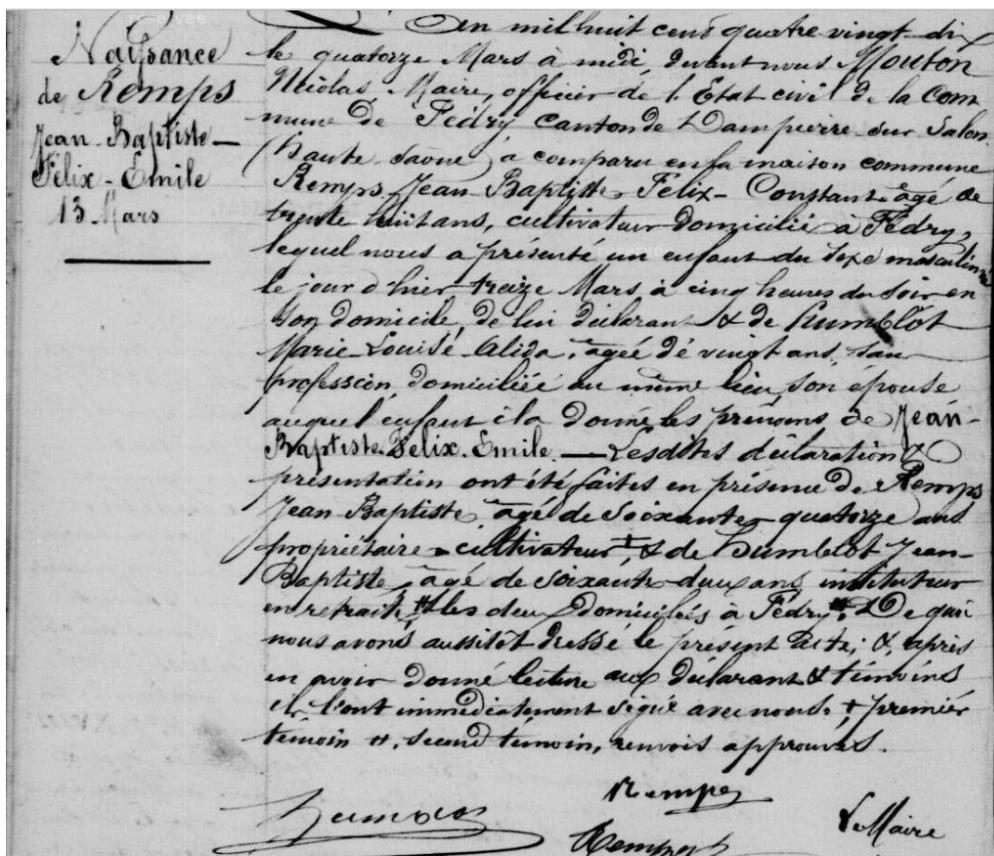


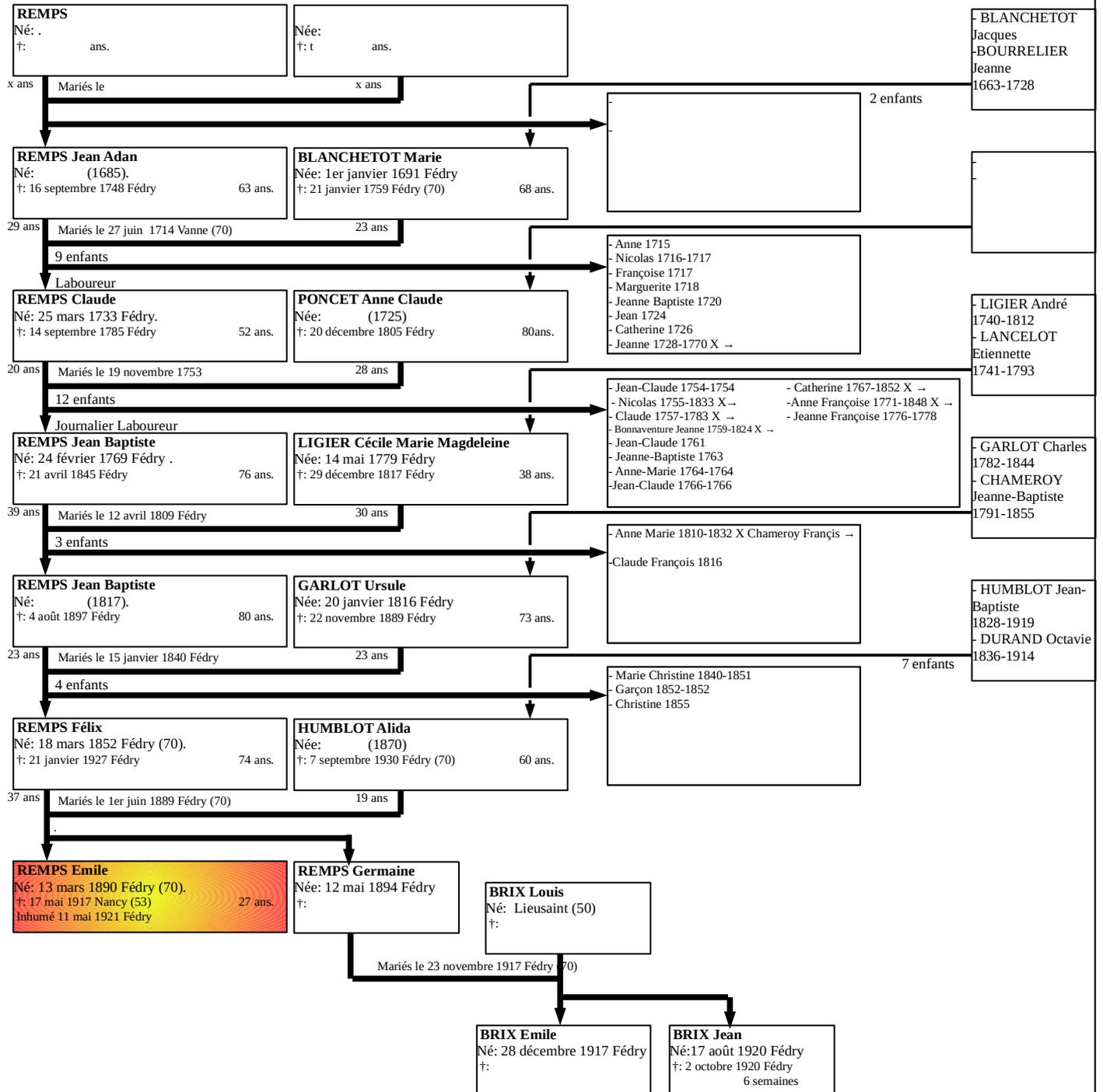
- 1 - Acte de naissance.

Remps Jean-Baptiste Félix Emile né le 13 mars 1890 à Fédry

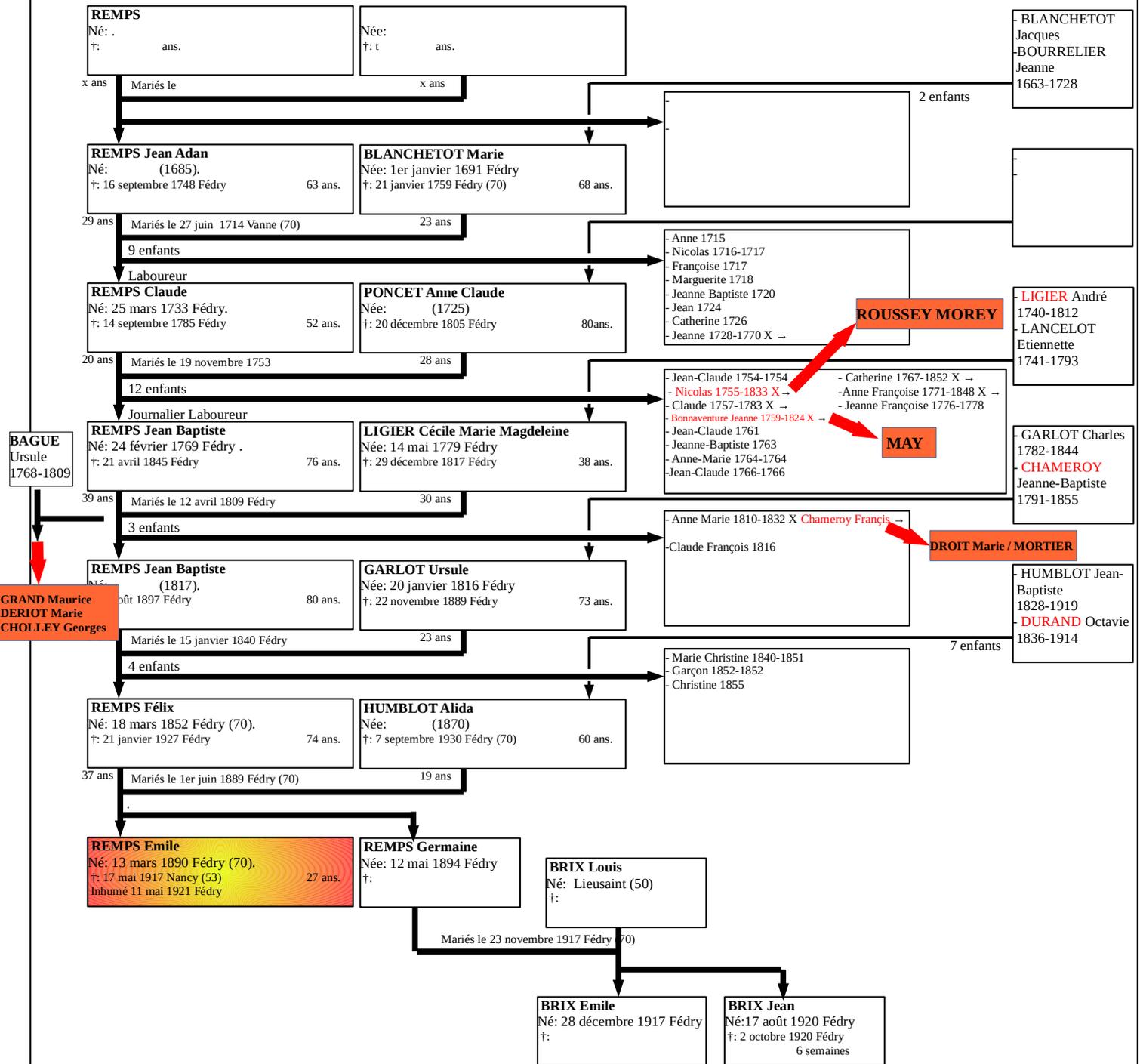


En présence de ses deux grand-pères.

- 2 - Ascendance de REMPS Emile.



- 3 - Ascendance avec des proches connus de Fédry.



- 4 - Recensements Fédry 1891- 1911.

Recensé rue d'Enfer en 1901 avec ses parents.

Enfer	45	47	139	Mittre	Nolanie	68	id	fr. chef de ménage	sans profession
			140	Poirrez	Genev	70	id	domestique	domestique
	46	48	141	Segaux	Stephanie	60	id	chef de ménage	Revue
			142	Remps	Felix	44	id	chef de ménage	Cultivateur
	47	49	143	Humblot	Alida	30	id	fr. chef de ménage	Cultivatrice
			144	Remps	Emile	11	id	leur fils	sans profession
			145	Remps	Germaine	6	id	leur fille	sans profession
	48	50	146	Goumey	Jeanne Julie	48	id	chef de ménage	Retraite
			147	Remps	Marie Christiane	41	id	fr. chef de ménage	sans profession
	49	51	148	Remps	Marie	70	id	chef de ménage	Revue
149			Saffond	Emile	21	id	son petit fils	Cultivateur	

Recensement Fédry 1911

Rue d'Enfer

Enfer	7	159	Remps	Felix	1852	-id-	chef de ménage	cul. cultivateur	notaire
		160	Humblot	Alida	1870	fr. les Remps	femme	arr. en agricole	Remps
		161	Remps	Emile	1870	Fedry	fils	-id-	-id-
		162	Remps	Germaine	1874	-id-	fille	-id-	-id-

- 5 - Croquis maison familiale.



- 6 - Acte de mariage.

- 7 - Fiche matricule.

REMPS Jean Baptiste Félix Emile

N° matricule de recrutement : 159

Classe de mobilisation : 1910

Etat civil:

Né le 13 mars 1890 à Fédry, canton de Dampierre sur Salon, département de la Haute-Saône, résidant à Fédry, canton de Dampierre, département de la Haute-Saône, profession cultivateur. Fils de Jean-Baptiste, Félix, Constant et de HUMBLOT Marie Louise, Alida, domiciliés à Fédry, canton de Dampierre, département de la H^e Saône.

Signalement:

Cheveux: châtain foncé; Yeux: Châtains; Front. Inclinaison: moyen, Hauteur: moyen, Largeur: moyen. Nez. Dos: vexe, Base: abaissé, Hauteur: moyen, Saillie: moyen, Largeur: moyen.

Taille: 1m65

Marque particulière: "moie" (Café au lait près de l'épaule droite.

Degré d'instruction générale: 3

Décision du conseil de révision:

Classé dans la 1^{ère} partie de la liste en 1911. Bon service armé.

Détails des services et mutations diverses:

- Inscrit sous le N° 19 de la liste dans le canton de Dampierre sur Salon.
- Incorporé au 11^è Régiment de Chasseurs à compter du 2 octobre 1911 comme appelé (Art. 18 de la loi.)
- Arrivé au Corps et chasseur de 2^{ème} classe le dit jour.
- Maintenu sous les drapeaux par application de l'article 33 de la loi du 21 mars 1905.
- Certificat de bonne conduite "accordé".
- Passé dans la réserve de l'armée active le 8 novembre 1913.
- Rappelé à l'activité au 11^{ème} Régiment de Chasseurs par décret du 1^{er} août 1914.
- Arrivé au Corps le 3 août 1914.
- Décédé le 17 mai 1917 à l'Hôpital civil de Nancy, des suites de maladie.

Disponibilité et réserve: 11^è de cavalerie lég^{re} de Vesoul.

Blessures, actions d'éclat, etc..

- Evacué le 5 février 1917 pour "laryngite et congestion pulmonaire".

Campagnes:

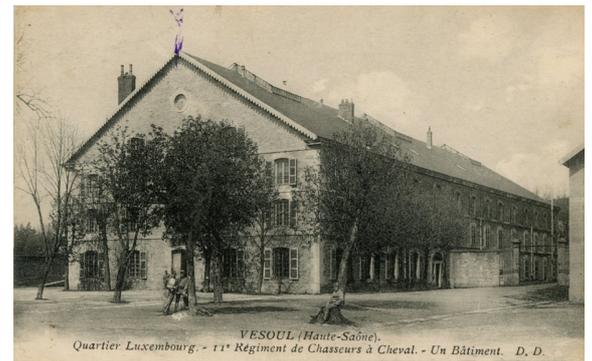
Contre l'Allemagne | du 3 août 1914
| au 17 mai 1917

Zône de l'intérieur | 3 août 1914
Campagne simple | 22 août 1914

Zône des armées | 23 août 1914
Campagne double | 17 mai 1917

- 8 - Historique succinct du Régiment.







- 9 - JMO du Régiment le jour "J".



- 10 - Fiche MPF.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom REMP S

Prénoms Jean Baptiste Félix

Grade Soldat

Corps 11^e Régiment de Chasseurs à Cheval

N° au Corps. — Cl. 1910

Matricule. 109 au Recrutement Saumur

Mort pour la France le 17 mai 1915
de Nancy (Meurthe et Moselle)

Genre de mort abcès encéphalique

Né le 18 mars 1890

à Fédry, Département Haute Saône

Arr^s municipal (p^s Paris et Lyon), }
à défaut rue et N° }

Jugement rendu le D.C.

par le Tribunal de.....

acte ou jugement transcrit le Domicile :
à Fédry Haute-Saône

N° du registre d'état civil

176-708-J. 36200-33. [26434]

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

- 11 - Témoignage extérieur dans le régiment.

- 12 - Action d'éclat, citation, décoration,...

- 13 - Extrait du Bulletin Paroissial de Fédry.

Bulletin Paroissial de Juillet 1917.

MORT POUR LA PATRIE

La paroisse de Fédry vient encore de perdre un de ses bons jeunes gens: Emile Remps. Bien qu'il ne soit pas tombé sur le champ de bataille, il n'en est pas moins une victime de la guerre. Il a succombé à une douloureuse maladie, qu'il avait contacté en faisant bravement et gaiement son devoir. C'est à Nancy qu'il est mort avec les sentiments et la résignation d'un chrétien fervent. D'un tempérament fort, il avait un caractère ardent et ne cachait pas ses convictions. Il n'était pas de ces timides qui cachent leur drapeau dans leur poche et il savait défendre ses idées. Mais en même temps il était bon et bienveillant, même pour ceux qui ne partageaient pas ses opinions. Au régiment tous ses camarades l'aimaient pour son bon cœur. Depuis le commencement de la guerre, il n'avait qu'un souci: enlever toute préoccupation à son sujet à sa famille. On en jugera d'ailleurs par les quelques extraits de sa correspondance que nous donnons.

Le 3 octobre 1915, il écrivait: " Je suis toujours en bonne santé. Nous sommes en arrière de la ligne de feu pour quelques temps. Le e¹ chasseurs a eu l'honneur de charger le premier sur les

1 e: N'est pas indiqué sur la publication mais Emile Remps faisait probablement partie du 11^e Régiment de chasseurs à Cheval qui était à cette date:

tranchées boches; ils ne se sont pas sauvés bien vite, mais néanmoins ils reculent. Le e a été bien éprouvé en hommes et en chevaux , mais vous voyez que je m'en suis tiré... Ne vous faites pas de mauvais sang. Si j'ai le bonheur de rentrer, tout ira bien et je vous assure que je suis toujours aussi gai."

Le 5 octobre, deux jours après: " Oui, le e a été bien éprouvé, mais vous voyez que je ne suis pas encore tué et que je n'y pense pas... Nous sommes au bivouac dans un petit bois de sapin pour reformer le e chasseurs. Nous avons fait une charge sur les tranchées boches, voyez d'ici comme on est reçu. mais notre charge a fait bon effet, car cela fait changer le tir de l'artillerie ennemie; ce qui a permis à nos zouaves et tirailleurs de gagner du terrain... On passe de mauvais moments, mais heureusement on n'y pense pas..."

Le 13 octobre: " Maintenant que c'est passé, je pense vous dire tout. Mon shako a été traversé par une balle; 2 centimètres plus bas, je la recevais en pleine tête.

Le 22 octobre: "Notre commandant de groupe nous a invités à communier... Pour le moment je suis tranquille. Si vous restiez quelque temps sans recevoir de mes nouvelles, il ne faudra pas vous tourmenter. J'irai communier le 24, car on ne sait pas ce qui peut arriver."

Le 30 octobre: " Ne vous tourmentez pas si jamais j'ai l'accident d'être tué à l'ennemi, j'aurai fait mon devoir."

Dans toutes ses lettres, Emile s'efforce de rassurer ses parents sur son sort et de les préparer à l'idée qu'il peut ne pas revenir, mais il reste toujours calme et tranquille. C'est sur un lit d'hôpital qu'il devait faire sacrifice de sa vie. Au milieu des souffrances d'une maladie bien douloureuse, il est demeuré courageux et énergique; il a vu venir la mort sans frayeur, parce que sa foi lui faisait entrevoir au-delà du tombeau le bonheur du ciel. La foi consolera aussi ses parents dans leur chagrin. Nous demandons à tous nos lecteurs de réciter une prière pour Emile Remps.

- 14 - Divers et Annexes.

